

CR du Conseil du 27 mai 2020

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé pour l'ouverture par Monsieur le Maire Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance d'installation le mercredi 27 mai 2020 à 20H30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés.

Installation du Conseil Municipal

M. Jean-Marie GORI, en qualité de Maire sortant, a convoqué les nouveaux conseillers municipaux issus du scrutin du 15 mars 2020. Lecture est donnée des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales, scrutin du 15 mars 2020 :

- Nombre d'électeurs inscrits : 2139
- Nombre de votants : 607
- Nombre de suffrages exprimés : 556

A OBTENU :

La liste « Construisons demain »
Luc GIAMBERINI 556 voix, soit 23 sièges

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers élus. M. Jean-Marie GORI déclare ces personnes installées dans leurs fonctions de conseillers municipaux de la commune de Courcelles-Chaussy / Landonvillers.

La présidence du Conseil est transmise au doyen d'âge de l'assemblée : Jean-Paul LARISCH. Le Conseil a choisi pour secrétaire Benoit ZIMMERMANN.

Election du Maire

Monsieur Jean-Paul LARISCH, en sa qualité de doyen de l'assemblée préside les opérations de vote relatives à l'élection du Maire de la commune de Courcelles-Chaussy / Landonvillers.

Il est procédé à l'appel des candidatures :

- Luc GIAMBERINI se porte candidat.

Après vote et dépouillement des suffrages, le Conseil municipal constate que Luc GIAMBERINI a obtenu 22 voix et Etienne LOGNON 1 voix, et proclame en conséquence Luc GIAMBERINI Maire de Courcelles-Chaussy.

Election du Maire-délégué de Landonvillers

Il est procédé, et sous la présidence de M. Luc GIAMBERINI, Maire, à l'élection du Maire-Délégué pour la Commune associée de LANDONVILLERS.

Etienne LOGNON se porte candidat.

Après vote et dépouillement des suffrages, le Conseil municipal constate que Etienne LOGNON a obtenu 23 voix et proclame en conséquence Etienne LOGNON Maire-délégué de Landonvillers.

Création de postes d'adjoints au Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le nombre de postes d'adjoints au Maire à 6.

Election des Adjoints au Maire

Après vote et dépouillement des suffrages, le Conseil municipal constate que la liste conduite par M. Jean-Paul LARISCH a obtenu 23 voix et proclame en conséquence les conseillers municipaux figurant sur la liste conduite par M. Jean-Paul LARISCH et dans l'ordre suivant pour siéger au Conseil municipal de Courcelles-Chaussy en qualité d'adjoints au Maire :

- 1^{er} adjoint : Jean-Paul LARISCH
- 2^{ème} adjointe : Peggy RASQUIN
- 3^{ème} adjoint : Patrick GRELOT
- 4^{ème} adjointe : Nicole BURGER

- 5^{ème} adjoint : Guillaume BERNEZ
- 6^{ème} adjointe : Patricia FAGNONI

Lecture de la charte de l' élu local

M. le Maire donne lecture de la charte de l' élu local.